

**Assemblée générale**

Distr. générale  
12 mars 2009  
Français  
Original : anglais

**Soixante-troisième session**

Point 23 de l'ordre du jour

**Question des îles Falkland (Malvinas)****Lettre datée du 6 mars 2009, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Conformément aux instructions reçues du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, j'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 12 février 2009 qui vous a été adressée par le Représentant permanent de l'Argentine, transmettant une lettre du Directeur général du Ministère argentin des affaires étrangères chargé du commerce international et du culte, Eduardo Airaldi, adressée au Président de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) (A/63/719), concernant l'attribution des noms de domaines Internet pour les îles Falkland et les îles de la Géorgie du Sud et Sandwich du Sud.

Le Gouvernement du Royaume-Uni rejette fermement les points soulevés par le Gouvernement argentin dans cette lettre. Le Gouvernement du Royaume-Uni n'a aucun doute concernant sa souveraineté sur les îles Falkland et les îles de la Géorgie du Sud et Sandwich du Sud, ainsi que les zones maritimes adjacentes. Le Royaume-Uni appuie le droit des îles Falkland et des îles de la Géorgie du Sud et Sandwich du Sud d'avoir des noms de domaines de premier niveau correspondant à des codes de pays afin de desservir leurs collectivités respectives.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale au titre du point 23 de l'ordre du jour.

(*Signé*) John Sawers

